

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le 27 SEPTEMBRE, à 18H00, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. François NEBOUT, maire.

**Date de convocation :** 21 septembre 2023

**MEMBRES PRESENTS :**

François NEBOUT, Nathalie DURANDET, Michel BONNEFOND, Annie MARAIS, Jérôme GRIMAL, Fadilla DAHMANI, Isabelle BOURIAU, André LANDREAU, Robert LECOCQ, Marie-Laure DUMONT, Christophe MONTEIRO, Marianne IRIARTE-HUET, Marie-Claire NEAUD, Jean Leopold SIWE-NANA, Erika BONNEAU, Pascal BUCHEMEYER, Mallory PEYRONAUD, Hassen SFAR, Frédéric CROS, Sandra BISBAU, Cédric JEGOU, Claudine DUMARGUE, William JACQUILLARD.

**MEMBRES EXCUSES :**

Robert JABOUILLE, Lysiane ROUYER, Frédéric MILLAC, Sabrina BURON, Christine DALLA VALLE.

**POUVOIRS :**

Robert JABOUILLE À Annie MARAIS,  
Lysiane ROUYER À Jérôme GRIMAL,  
Frédéric MILLAC À François NEBOUT,  
Sabrina BURON À Sandra BISBAU,  
Christine DALLA VALLE À Frédéric CROS.

**MEMBRE ABSENT :**

Louis-Adrien DELARUE.

Madame Annie MARAIS a été nommée secrétaire de séance

## N° 2023-096- Inondations en Libye– Don exceptionnel au Comité International de La Croix Rouge

Il est proposé d'accorder un don de 1.000 € au profit du Comité International de la Croix-Rouge suite aux inondations qui ont frappé la Libye le 10 septembre 2023.

Vu l'article L 1115-1 du code général des collectivités territoriales,

Considérant l'urgence humanitaire de la situation dans le pays concerné,

**Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité approuve** le versement d'un don de 1.000 € au profit du Comité International de la Croix-Rouge en vue d'apporter un soutien humanitaire aux victimes des inondations du 10 septembre 2023 en Libye.

*Les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal*

**Fait et délibéré en mairie, le 27 septembre 2023.**

Le maire,

François NEBOUT